

Paris, le 25 septembre 2026

Dernière étape franchie dans le rapprochement entre Malakoff Humanis et KERIALIS

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a donné son accord au rapprochement entre Malakoff Humanis et KERIALIS, annoncé le 23 juin dernier. Cette dernière étape réglementaire permet l'entrée effective de KERIALIS au sein de l'Association Sommitale Malakoff Humanis, de la SGAM Malakoff Humanis et de l'Association de Moyens Assurances de Personnes (AMAP), à compter du 1^{er} novembre 2026, décidée par les assemblées générales de Malakoff Humanis et de KERIALIS à la fin du 1^{er} semestre 2026 sous réserve de l'accord de l'ACPR.

Cette dernière étape confirme le calendrier annoncé et marque le franchissement du dernier jalon avant l'intégration opérationnelle de KERIALIS au Groupe. Elle permettra à Malakoff Humanis d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance conjointe sur les professions du droit et du chiffre (entreprises et TNS, en santé, prévoyance et épargne).

« Cette dernière étape confirme la solidité de ce projet et notre capacité à construire des partenariats qui font grandir le Groupe. Nous avançons, nous nous développons, et nous continuons d'accueillir des acteurs qui partagent notre vision. » déclare **Thomas Saunier, Directeur Général de Malakoff Humanis.**

Béatrice Granjean, Directrice Générale de KERIALIS précise : *« Ce rapprochement traduit notre volonté de franchir une nouvelle étape dans l'accompagnement des professionnels du droit et du chiffre. Il constitue un véritable levier pour construire une offre de solutions et de services toujours plus adaptée aux évolutions des besoins de nos clients et les accompagner ainsi à chaque étape de leur parcours. »*

À propos de Malakoff Humanis (chiffres 2025)

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes.

En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis a géré en 2025 les cotisations de plus de 10 millions d'actifs et versé 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur le plan extra-financier, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans. Plus d'infos www.malakoffhumanis.com

Contacts presse Malakoff Humanis :

Elisabeth Alfandari : + 33 7 60 09 25 30 - elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

Julie Terzulli : +33 6 69 33 28 85 julie.terzulli@malakoffhumanis.com

Contacts investisseurs Malakoff Humanis :

Pierre Boucaux : +33 7 60 87 73 64 investor.relations@malakoffhumanis.com

À propos de KERALIS

Depuis 1960, l'Institution de Prévoyance KERALIS protège le personnel salarié des cabinets d'avocats en leur offrant des solutions en matière de santé, de prévoyance, de retraite et de dépendance. En 2022, elle s'est ouverte aux professions du droit et du chiffre leur permettant de bénéficier de son expertise en protection sociale et de sa palette de services d'assistance. Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, KERALIS intègre les enjeux sociaux et environnementaux dans sa vision et sa stratégie. Elle est labellisée Lucie Progress.

La taille du bilan de KERALIS s'élève à 1,75 milliard d'euros et son chiffre d'affaires est de 88 millions d'euros en 2025.

www.kerialis.fr

Contact presse KERALIS :

Gala Chambon : + 33 6 65 82 15 13 - gala.chambon@kerialis.fr